



**Déclaration des ministres européens chargés de la Culture, de l'Audiovisuel et des Médias,  
réunis à Angers les 7 et 8 mars 2022**

Rappelant les Conclusions du Conseil européen du 24 février 2022, qui « *condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine* », « *exige que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires* » et « *réaffirme qu'il soutient sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international* »,

Rappelant les règles de droit international applicables et les principes de la Charte des Nations unies en cas de conflit armé, qui garantissent la protection de la vie et de l'intégrité physique des civils y compris celle des journalistes,

Soulignant que les valeurs démocratiques, au rang desquelles figurent la liberté de création, la diversité culturelle, la liberté d'expression, la liberté de communiquer et recevoir des informations, la liberté des médias et le pluralisme, la circulation des artistes et des professionnels de la culture, ainsi que la protection du patrimoine culturel, sont des valeurs universelles,

Rappelant la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé qui a été adoptée en 1954 par l'UNESCO ;

Exprimant leur attachement au riche patrimoine muséal de l'Ukraine, et soulignant comme l'a fait le Conseil de Sécurité des Nations unies dans sa résolution 2347(2017), « *que la destruction illégale du patrimoine culturel, le pillage et la contrebande de biens culturels en cas de conflits armés (...), et les tentatives de nier les racines historiques et la diversité culturelle dans ce contexte, peuvent alimenter et exacerber les conflits et font obstacle à la réconciliation nationale après les conflits* », et que « *le fait de lancer une attaque contre des sites et des bâtiments consacrés à la religion, à l'enseignement, à l'art, à la science ou à la bienfaisance, ou contre des monuments historiques peut constituer, dans certaines circonstances et en vertu du droit international, un crime de guerre et que les auteurs de ce genre d'attaque doivent être traduits en justice* », et rappelant leur décision de déférer la situation en Ukraine à la Cour pénale internationale en vertu de l'article 14, paragraphe 1, du Statut de Rome, en vue d'accélérer l'ouverture d'une enquête par le procureur de la CPI ;

Rappelant l'importance de l'art, de la culture et de la coopération culturelle dans la promotion de la paix, du dialogue, du respect, de la tolérance et de la compréhension mutuelle entre les peuples, et l'importance de favoriser la diversité culturelle, de défendre les droits de l'Homme et de respecter les libertés fondamentales ;

**Les ministres européens chargés de la Culture, de l’Audiovisuel et des Médias, en présence de la Commission européenne, réunis à Angers les 7 et 8 mars :**

Ont manifesté leur solidarité avec l’Ukraine et son peuple, et leur lutte pour la liberté, la souveraineté et l’indépendance ;

Ont souligné leur soutien aux artistes, journalistes et professionnels de la culture et des médias ukrainiens, et se sont déclarés prêts à les aider, en lien avec leurs partenaires internationaux ;

Se sont en particulier engagés à échanger, à joindre leurs efforts et à partager leurs bonnes pratiques afin d’exprimer leur solidarité et d’accueillir les artistes, les journalistes et les professionnels de la culture et les médias ukrainiens, et d’évaluer les actions à entreprendre en matière de coopération culturelle ;

Se sont engagés à soutenir les institutions culturelles volontaires pour accueillir les artistes, les journalistes et les professionnels de la culture et des médias ukrainiens, afin de leur permettre de continuer leur activité et ainsi préserver leur liberté de création et d’expression ;

Ont exprimé leur soutien à tous les médias et journalistes qui s’efforcent de couvrir l’agression militaire en cours contre l’Ukraine de manière indépendante et impartiale, et ont souligné la nécessité de garantir leur protection physique ;

Ont réaffirmé leur engagement en faveur de la liberté d’expression et d’information, de la liberté des médias et du pluralisme et ont dénoncé la manipulation de l’information et les campagnes de désinformation actuelles dont les citoyens touchés par cette agression militaire doivent être protégés ;

Ont exprimé leurs vives préoccupations concernant le patrimoine culturel de l’Ukraine, les dangers et les dommages auxquels il est confronté et ont affirmé leur volonté de soutenir sa préservation, en collaboration avec les organisations internationales et les partenaires concernés ;

Ont réaffirmé leur soutien à l’utilisation de tout programme et cadre européen existants dans les domaines de la culture, de l’audiovisuel et des médias, et en particulier Europe créative, pour les artistes, les journalistes et les professionnels de la culture et des médias qui sont touchés par l’agression militaire contre l’Ukraine et ses conséquences.

**Roselyne BACHELOT-NARQUIN**

Ministre de la Culture de la République française

**Petra SMOLIKOVA**

Vice-Ministre de la Culture de la République tchèque

**Jeanette GUSTAFSDOTTER**

Ministre de la Culture du Royaume de Suède

**Miquel ICETA**

Ministre de la Culture et du Sport du Royaume d’Espagne

**Isabelle WEYKMANS**

Ministre de la Culture et du Sport, de l’Emploi et des Médias pour la Communauté germanophone du Royaume de Belgique

Cette signature engage la Communauté francophone, la Communauté flamande et la Communauté germanophone de Belgique.

**Zoltán LORINCZI**

Secrétaire d’Etat aux Affaires internationales de Hongrie

**Wanda ZWINOGRDZKA**

Vice-Ministre de la Culture et du Patrimoine  
National de la République de Pologne

**Ane HALSBOE-JØRGENSEN**

Ministre de la Culture et des affaires  
ecclésiastiques du Royaume du Danemark

**Prodromos PRODROMOU**

Ministre de l'Éducation, de la Culture, du  
Sport et de la Jeunesse de la République de  
Chypre

**Catherine MARTIN**

Ministre du Tourisme, de la Culture, des  
Arts, des Affaires gaéliques, du Sport et du  
Media de l'Irlande

**Simonas KAIRYS**

Ministre de la Culture de la République de  
Lituanie

**Dr. Lina MENDONI**

Ministre de la Culture et des Sports de la  
République hellénique

**Dario FRANCESCHINI**

Ministre de la Culture de la République  
italienne

**Dace VILSONE**

Secrétaire d'Etat de la Culture de la  
République de Lettonie

**Sam TANSON**

Ministre de la Culture du Grand-Duché de  
Luxembourg

**Gunay USLU**

Secrétaire d'Etat pour l'Éducation, la  
Culture et la Science du Royaume des Pays-  
Bas

**Natália MILANOVÁ**

Ministre de la Culture de la République  
slovaque

**José HERRERA**

Ministre du Patrimoine national, des Arts  
et des Collectivités locales de la  
République de Malte

**Tiit TERIK**

Ministre de la Culture de la République  
d'Estonie

**Atanas ATANASOV**

Ministre de la Culture de la République de  
Bulgarie

**Andrea MAYER**

Secrétaire d'Etat pour les Arts, la Culture, le  
Service civil et le Sport de la République  
d'Autriche

**Lucian ROMAȘCANU**

Ministre de la Culture de Roumanie

**Antti KURVINEN**

Ministre de la Science et de la Culture de la République de Finlande

**Nina OBULJEN KORZINEK**

Ministre de la Culture et des Médias de la République de Croatie

**Claudia ROTH**

Ministre d'Etat pour la Culture et les Médias de la République fédérale d'Allemagne

**Graça FONSECA**

Ministre de la Culture de la République du Portugal

**Ignacija FRIDL JARC**

Secrétaire d'Etat à la Culture de la République de Slovénie

**Anette TRETTEBERGSTUEN**

Ministre de la Culture et de l'Égalité du Royaume de la Norvège